

# Tous CHEMINOTS

## ÉLECTIONS CSE 2022

JOURNAL DE CAMPAGNE DE LA  
FÉDÉRATION CGT CHEMINOTS



**PLUS NOMBREUX,  
PLUS FORTS,  
POUR GAGNER !**

**LA CGT:**  
le réseau social pour  
gagner  
Page 2

**LES CSE**  
Qui, quoi, comment,  
pour quoi?  
Page 5

**DES ÉLU.ES CGT**  
Pour défendre nos  
conditions de travail  
Page 4

**LES ACTIVITÉS**  
sociales et culturelles  
Pages 7 & 8

# OÙ ET QUAND VOTER ?

**Du 17 novembre 9 heures  
au 24 novembre à 17 heures**

Le vote peut se faire sur le lieu de travail et pendant le temps travail avec **n'importe quel terminal professionnel ou personnel.**



**et**



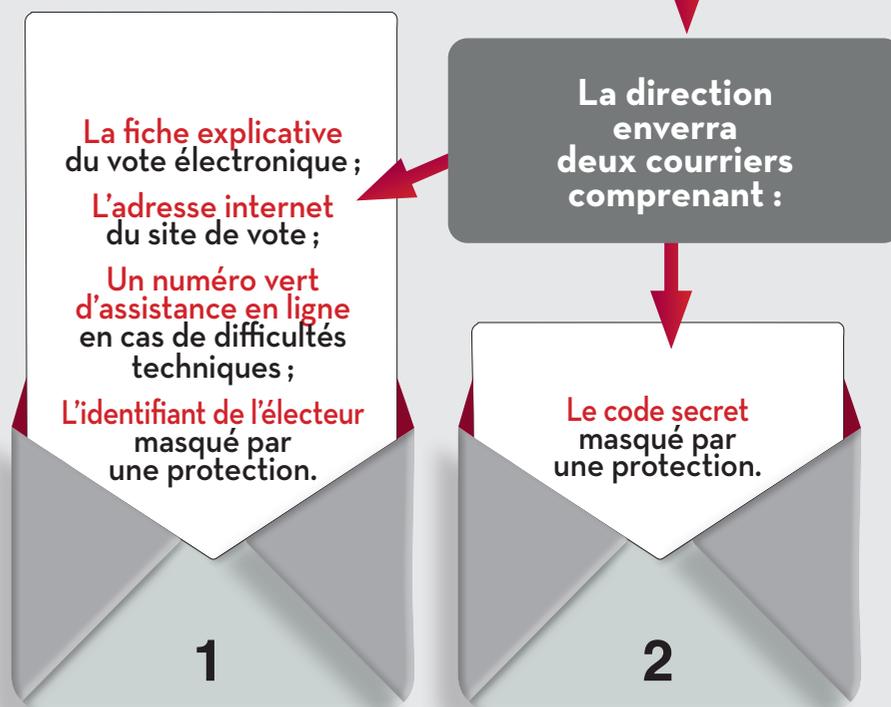
**OU**



Ces bornes seront mises en place par l'entreprise, dans des conditions de confidentialité équivalentes au scrutin papier et utilisables par tous les agent·es du GPU, quel que soit le CSE de rattachement.

## COMMENT VOTER ?

4 jours ouvrés  
avant l'ouverture des scrutins



### Connexion et vote

1. **Se connecter** sur le site de vote spécifiquement dédié à l'élection.
2. **S'identifier** au moyen de son identifiant, son code secret (remis dans les courriers envoyés à domicile) et son numéro de CP.

**Attention ! Vous devez voter deux fois (une fois pour le scrutin de la liste des titulaires et une fois pour le scrutin de la liste des suppléant·es).**

3. Choisir un des deux scrutins (titulaires ou suppléant·es).
4. Choisir une liste - CGT par exemple - et cliquez sur Continuer afin de visualiser votre bulletin de vote.
5. Cliquez sur **Voter et Valider votre choix** en saisissant votre code secret (remis dans le courrier envoyé à domicile).
6. Le bouton **Confirmer** entraîne la validation définitive et l'enregistrement du suffrage dans l'urne électronique.
7. La confirmation de l'enregistrement apparaît.
8. Ensuite, n'oubliez pas le vote du second scrutin (titulaires ou suppléant·es).

**Attention ! Si l'une de ces étapes n'est pas réalisée, le vote ne sera pas comptabilisé.**

### En cas de perte ou de non réception de ce courrier :

Une plateforme téléphonique ou internet vous permettra de récupérer dans deux mails distincts, l'identifiant et le code secret. Les informations suivantes vous seront demandées : nom, prénom, CP, numéro du Pass Carmillon (au dos de la carte), date de naissance, adresse e-mail. Attention, les cheminot·es n'ayant pas de Pass Carmillon (jeunes embauché·es, CDD...) devront fournir leur code postal de résidence.

# LA CGT : LE RÉSEAU SOCIAL POUR GAGNER !



Tous CHEMINOTS !  
Élections CSE 2022

Du 17 au 24 novembre 2022 se tiendront les élections professionnelles à la SNCF. Voter et faire voter CGT, c'est se donner les moyens de faire vivre la démocratie dans l'entreprise et d'organiser les luttes.

La CGT réaffirme que le droit de vote est l'un des fondements d'une démocratie. Les élections professionnelles sont un moment fort pour que chacune et chacun d'entre nous puisse exprimer son opinion. Nous aspirons toutes et tous à faire changer les choses dans un contexte où les politiques menées et les choix patronaux dégradent nos vies, dévalorisent notre travail. Face au repli sur soi, la CGT favorise un cadre de débats et de décisions collectives mieux à même de mener la lutte et de porter les revendications auprès de la direction.

## DES MILITANT·ES PRÉSENT·ES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE.

Forte de son implantation locale, structurée par ses syndicats locaux sur les sites ferroviaires, de son réseau de militant·es actif·ves et retraité·es, la CGT intervient, tant sur les gros sujets nationaux (réforme du ferroviaire, concurrence, filialisation, droits sociaux, salaires, négociations nationales de branche et d'entreprise) qu'au niveau local (faire respecter la réglementation du travail, améliorer les conditions de travail, obtenir des emplois, accompagner et aider les cheminot·es dans leur quotidien).

Le maillage militant de la CGT permet d'être visible partout, de développer le contact, la présence régulière auprès des cheminot·es. Les élu·es/militant·es de la CGT sont attentif·ves aux besoins exprimés. Ils et elles s'attachent à être réactif·ves pour résoudre les problèmes rencontrés..

**Notre engagement est total pour la défense de nos intérêts individuels et collectifs.**

## CONTESTER ET PROPOSER.

Le syndicalisme CGT repose sur l'analyse des sujets qui nous sont posés. Nous ne nous contentons pas de subir les choses, c'est pourquoi nous contestons certains projets, arguments à l'appui, pour que le débat contradictoire s'établisse avec les dirigeant·es de l'entreprise, afin que soient pris en considération les intérêts des salarié·es souvent opposés à ceux du patronat.

Certains font le choix d'accompagner les projets d'entreprise, de discuter exclusivement sur la base des propositions patronales. La CGT travaille, quant à elle, des propositions

concrètes pouvant répondre aux besoins de la vie quotidienne des cheminot·es, ainsi qu'au développement du service public SNCF pour répondre aux besoins de transport de la nation, qu'ils soient de marchandises ou voyageurs.

## NÉGOCIER.

Pour la CGT, la négociation n'est pas un gros mot, à condition qu'elle soit loyale, que la confrontation d'idées soit permise.

UNE CGT FORTE  
À LA SORTIE DES ÉLECTIONS,  
UN SIGNAL FORT ENVOYÉ À LA  
DIRECTION SNCF ET AU PATRONAT  
FERROVIAIRE !

Quel que soit le contexte, la CGT a su porter sur la place publique des propositions de développement du ferroviaire au niveau national, à l'instar du projet complet « Ensemble pour le fer » dans le cadre de la réforme de 2018, de « Ensemble pour le fret » pour la relance du transport de marchandises par le rail, ou encore des « 21 conditions pour le développement du transport public de voyageurs ».

D'autres projets ont été travaillés concernant l'emploi, la grille des salaires, la convention collective nationale de la branche ferroviaire... Les militant·es CGT, dans leurs syndicats, s'attellent à faire des propositions locales pour améliorer les conditions de vie et de travail des cheminot·es (déroulement de carrière, sanction, logement, mutation, roulement, octroi de congés, amplitude de travail, outillage, embauches, restauration, activités sportives et culturelles de proximité...).

MALGRÉ LES TENTATIONS DE VOULOIR ISOLER LE SYNDICALISME DE CONQUÊTE SOCIALE, LA CGT TRAVAILLERA INLISSABLEMENT AU RASSEMBLEMENT DES CHEMINOTES ET DES CHEMINOTS.

Imaginer que nous pouvons gagner des avancées sociales en laissant se débrouiller les représentant·es syndicaux·ales est une vue de l'esprit. C'est pourquoi la CGT cherche toujours à créer les conditions de mettre les négociations sous contrôle des cheminot·es, de les faire intervenir sous différentes formes (grève, rassemblement, pétition...).

Les négociations doivent se tenir sous la pression du rapport de force. Le poids que vous donnerez à la CGT aux prochaines élections constituera un élément essentiel. Une CGT forte à la sortie du scrutin, ce sera le signe de votre volonté de changer le cours des choses, ce sera ce que porteront les militant·es/élu·es.

## AGIR

Le gouvernement récemment élu entend aller vite pour mettre en place ses réformes régressives (retraites, assurance chômage, casse du ferroviaire...).

La direction SNCF poursuit sa stratégie d'affaiblissement du service public en se pliant aux règles du business. Au-delà des choix politiques qui ont favorisé l'ouverture à la concurrence et la fin du recrutement au statut, la direction accentue ces choix en mettant en place ses propres filiales, en externalisant l'emploi, en supprimant des postes, en gelant les salaires...

Nous devons lutter encore et encore. La CGT, avec ses militant·es, mettra tout en œuvre pour vous informer, débattre, proposer des perspectives revendicatives.

**Malgré les tentations de vouloir isoler le syndicalisme de conquête sociale, la CGT travaillera inlassablement au rassemblement des cheminotes et des cheminots. À l'instar de la démarche sur les salaires, la CGT créera toutes les conditions de l'unité syndicale la plus large pour gagner sur les revendications.**

Vous pouvez retrouver l'ensemble de ces publications sur notre site [www.cheminotcgt.fr](http://www.cheminotcgt.fr)



## AMÉLIORER NOTRE QUOTIDIEN !

Du résultat des élections dépendent le nombre d'élus, le nombre de membres des diverses commissions, le nombre de représentant-es de proximité CGT dont les cheminot-es et les cheminots disposeront pour les accompagner au quotidien, là où chacune et chacun travaillent.

Les militant-es CGT se tiennent chaque jour aux côtés des cheminot-es pour porter leurs revendications et leurs réclamations individuelles ou collectives.

Plus ils et elles seront nombreux-ses, plus ils et elles seront efficaces afin d'obtenir satisfaction, tant sur les sujets de la vie quotidienne au travail que sur les revendications plus personnelles liées à des situations sociales rencontrées, par exemple.

Avoir des élu-es CGT disponibles chaque jour, c'est donc s'assurer que nos revendications soient portées et trouvent réponse, soit dans le cadre des prérogatives du CSE, soit dans les diverses commissions, comme la commission santé, sécurité et conditions de travail par exemple.

**PLUS LES SUFFRAGES EXPRIMÉS SE  
TOURNERONT VERS LA CGT, PLUS NOUS  
AURONS DE FORCES LOCALEMENT, DANS  
CHACUN DE NOS CHANTIERS, POUR  
AMÉLIORER NOTRE QUOTIDIEN !**

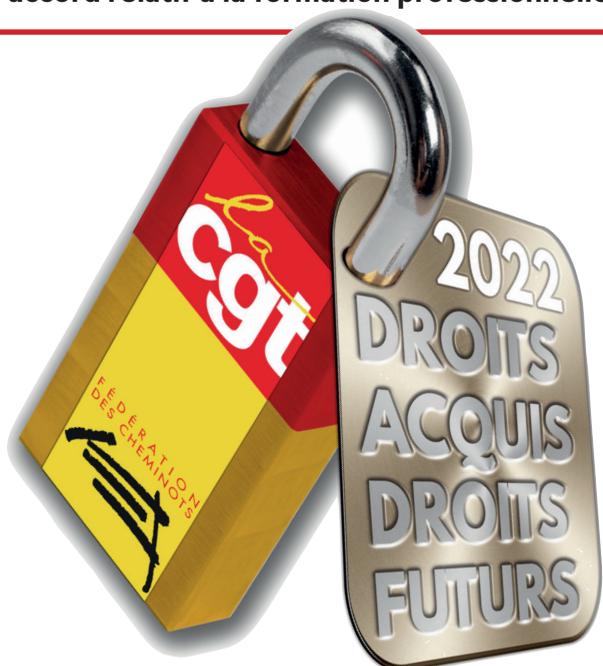


*La direction veut modifier nos roulements, déplacer nos repos. Elle refuse de plus en plus des congés. Avec les élu-es CGT locaux-ales, nous avons lancé une pétition. 85 % des collègues ont signé cette pétition. Nous avons organisé un rassemblement et avons interpellé notre directeur par le biais d'une demande de concertation immédiate. Contrainte par le rapport de force local, la direction est revenue en partie sur son projet. LA CGT, C'EST L'ACTION TOUS LES JOURS, PARTOUT.*

Fanny, Bretagne

## CONQUÉRIR DES GARANTIES POUR L'AVENIR !

**La CGT a apposé sa signature sur l'accord en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et la mixité (2021), l'accord relatif à l'offre et l'accès au logement pour les salarié-es du GPF (2019), l'accord relatif à l'unité sociale sur le périmètre des 5 SA (2020), l'accord relatif à la formation professionnelle (2017), etc.**



Afin de conquérir des garanties pour l'avenir de tous-tes les cheminot-es, il faut une CGT forte !

En ce sens, les élections CSE sont importantes car elles déterminent la représentativité de chaque organisation syndicale.

La représentativité, c'est le pourcentage obtenu par chaque syndicat à l'issue des élections.

Plus la CGT est renforcée, plus elle peut porter les exigences des cheminot-es et cheminots, soit en organisant des initiatives revendicatives puissantes, soit en apposant sa signature sur des accords qui vont dans le bon sens ou, au contraire, en s'opposant à des accords régressifs tel que celui, récent, sur les classifications et rémunérations.

La CGT des cheminot-es est la première organisation syndicale dans le GPU comme dans la branche ferroviaire. Toutefois, lui donner sa voix, c'est la renforcer et lui donner la possibilité

d'exiger encore plus fortement que des garanties sociales progressistes soient actées, au contraire des reculs sociaux que d'autres valident. Pour rappel, il faut « représenter » 50 % des suffrages pour valider ou s'opposer seul-e à un accord d'entreprise.

La CGT signe de nombreux accords lorsqu'elle juge qu'ils sont positifs pour les cheminot-es. En revanche, elle continuera de s'opposer aux accords qu'elle juge négatifs et contraires à l'intérêt des cheminot-es.

**POUR QU'ELLE PUISSE LE FAIRE SEULE,  
QUE CELA SOIT EFFECTIF, SANS DÉPENDRE  
DES POSTURES DES UN-ES ET DES AUTRES,  
UNE SEULE SOLUTION :  
LUI DONNER UNE MAJORITÉ ÉCRASANTE  
PAR LE VOTE !**



# DES ÉLU·ES CSE POUR DÉFENDRE NOS CONDITIONS DE TRAVAIL !

## LA MARCHÉ FOLLE DE LA DIRECTION SNCF

Les cheminot·es ont de plus en plus l'impression d'être traité·es comme du bétail, sans considération. Chaque établissement doit rogner sur l'emploi, la formation, le matériel...

Les organisations de travail sont en permanence en restructuration pour supprimer des postes ou accroître la polyvalence.

Nous avons l'impression de ne plus faire du bon travail, ce qui provoque un grand malaise chez les cheminot·es.

C'est le résultat de décisions portées par la direction du Groupe : il faut dégager de plus en plus de marges bénéficiaires pour constituer un méga

pactole. En 2021, le résultat net du groupe a été excédentaire de 890 millions d'euros. Cela pourrait être 2 milliards en 2022 ! Combien en 2023 ?

**Avoir des élu·es CSE CGT permet d'étudier les comptes pour montrer et dénoncer ces mauvaises orientations, relayer nos revendications et proposer d'autres choix économiques et sociaux.**

C'est grâce aux élu·es dans les instances nationales (CSEC Voyages, CSEC Réseau, CCGPF, Comité de groupe, Comité d'entreprise européen) que nous pouvons dénoncer, et parfois bloquer, les achats

de compagnies étrangères ou l'accroissement de la sous-traitance, et revendiquer des moyens supplémentaires pour les conditions de travail des cheminot·es et le service public.

**Le nombre de ces élu·es dépend du vote dans chaque CSE. C'est pourquoi, en votant CGT dans votre CSE, vous permettez d'avoir des élu·es de terrain à vos côtés, et aussi des représentant·es nationaux·ales qui défendent vos intérêts !**

## DÉFENDRE NOS CONDITIONS DE TRAVAIL EN RENFORÇANT LA CGT



Les restructurations, les bilans sociaux (évolution de l'emploi, temps de travail, formation, etc.) sont présentés lors des réunions de CSE.

Les élu·es CGT s'en saisissent pour faire remonter les problèmes dont leur font part les cheminot·es. Ils et elles font des propositions pour de meilleures organisations du travail, une meilleure formation, des moyens pour la sécurité des agent·es, etc.

Par exemple, les élu·es CSE CGT se battent pour l'amélioration des roulements, la couverture des cadres d'organisation par des embauches, contre le travail à agent seul, pour la limitation du travail de nuit à 4 jours, la création d'école de proximité pour ne pas avoir à se déplacer trop loin pour être formé·e, etc.

Les représentant·es de proximité (RPX), qui interpellent les directeurs d'établissements ou d'unités sur les revendications individuelles (accès à un temps partiel, mutation, promotion...) ou collectives (respect de la réglementation...), dépendent également des élections des CSE.

En cas de procédure disciplinaire, ce sont également ces élu·es qui peuvent accompagner les cheminot·es et qui siègent au conseil de discipline.

**Pour être le mieux défendu·es, nous avons besoin d'un maximum d'élu·es CSE CGT et de RPX CGT. Chaque voix pour la CGT donne une légitimité supplémentaire à ces élu·es face à la direction SNCF.**

## LA MISE EN CONCURRENCE SOUS L'ŒIL DES CSE



À chaque appel d'offres d'un conseil régional ou de l'État (pour Intercités),

la direction SNCF présente le dossier en CSE Central Voyage. Les élu·es CSE CGT utilisent les informations obtenues pour montrer l'arnaque que constitue la mise en concurrence, alerter les usager·es, et combattre la création de filiales ou l'abaissement des droits sociaux des agent·es.

**AVEC L'APPUI DES EXPERT·ES MANDATÉ·ES PAR LE CSE, ILS ET ELLES ORGANISENT DES COLLOQUES, DES RÉUNIONS PUBLIQUES POUR DÉFENDRE L'INTÉRÊT DES CHEMINOT·ES.**

## LES ÉLU·ES CGT, MILITANT·ES, AU SERVICE DES LUTTES LOCALES

**Beaucoup de cheminot·es et de cheminots sont mécontent·es de leurs conditions de travail.**

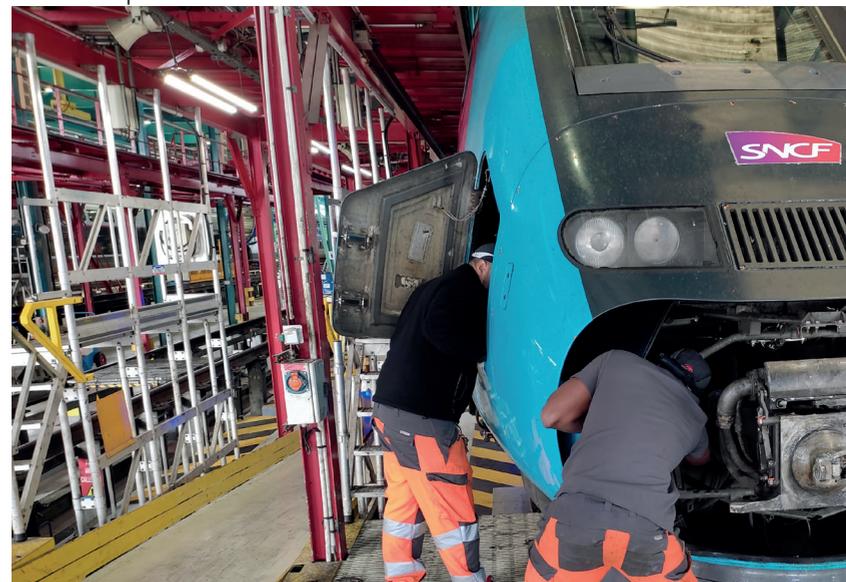
**Si chacun·e reste isolé·e, la direction peut imposer ce qu'elle veut.**

En se mettant à disposition de leur syndicat CGT, les élu·es CSE permettent de multiplier les tournées syndicales pour discuter, construire des revendications et des actions collectives. C'est grâce à cette force que nous avons pu mener les grèves locales des agent·es de conduite, des agent·es Circulation, les débrayages dans les ateliers du Matériel, les rassemblements Équipement, de la Suge ou des agents des gares...

**RENFORCER LE NOMBRE D'ÉLU·ES CGT, C'EST AVOIR PLUS DE MOYENS POUR NOUS BATTRE ET GAGNER SUR NOS REVENDICATIONS.**

## UNE LUTTE CONCRÈTE DE VOS ÉLU·ES CSE : L'AMIANTE

**Face au fléau de l'amiante, les cheminot·es de l'atelier des Joncherolles à Paris Nord se sont appuyé·es sur le travail des élu·es CSE CGT** (enquêtes, expertises, interpellations de l'inspection du travail) pour gagner des mesures de suivi et de protection que la direction SNCF ne voulait pas mettre en place.



# Les CSE : qui, quoi, comment, pour quoi ?

Plus nombreux  
plus forts  
pour gagner !



## ● UN CSE, C'EST QUOI ?

Le Comité Social et Economique (CSE) est une instance unique de représentation du personnel.

## ● COMMENT VOTER ?

Je vote **2** fois :  
un vote pour les listes de titulaires  
un vote pour les listes de suppléant·es

Listes des candidat·es par CSE, dernières infos... Dossier complet sur les élections CSE



## ● POUR QUOI JE VOTE ?

### POUR PORTER VOS EXIGENCES SUR LA VIE ÉCONOMIQUE DE L'ENTREPRISE.

GRÂCE À CES 356 SYNDICATS PARTOUT SUR LE TERRITOIRE, LES MILITANT·ES CGT ET LES ÉLU·ES POURRONT À CHAQUE MAUVAIS COUP DE LA DIRECTION PORTÉ À NOS CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE VIE, RIPOSTER PAR DES PROPOSITIONS, DES ACTIONS ET LA NÉGOCIATION DU LOCAL AU NATIONAL. DANS LES DIFFÉRENTES INSTANCES DES CSE, LA DÉFENSE D'UN SERVICE PUBLIC FERROVIAIRE RESTERA LEUR BOUSSOLE.

### POUR LA GESTION DES ACTIVITÉS SOCIALES

AVEC VOTRE VOTE, VOUS PORTEZ LA CONCEPTION DE LA CGT CONCERNANT LA GESTION DES ACTIVITÉS SOCIALES À SAVOIR LE DROIT AUX VACANCES, AUX LOISIRS, À LA CULTURE ET AUX SPORTS POUR TOUTES ET TOUS. CELA VA SE TRADUIRE PAR LE MAINTIEN DES ACTIVITÉS SOCIALES EN PROXIMITÉ VIA LES CASI, LE DÉVELOPPEMENT DE NOS CENTRES DE VACANCES ENFANCE-JEUNESSE ET DES VILLAGES VACANCES.

Les élu·es CSE portent les exigences, les attentes et les revendications des cheminotes et des cheminots, individuelles ou collectives.

Ils·Elles interviennent également pour maintenir de bonnes conditions de travail et faire respecter la sécurité au travail pour toutes et tous.

# Les CASI : à quoi servent-ils ?

**LES COMITÉS DES ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES INTERENTREPRISES ASSURENT LE FONCTIONNEMENT ET LA GESTION DE L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES (ASC) LOCALES (PÉRIMÈTRE DES ANCIENNES RÉGIONS SNCF) QUI ONT ÉTÉ MUTUALISÉES PAR LES CSE.**

Cette mutualisation a été possible grâce un accord d'entreprise que la CGT a initié et signé. Le CASI est la seule instance qui réunit l'ensemble des cheminot-es quelle que soit la SA dont ils ou elles dépendent. Grâce à cet accord, si les CSE le décident, les ASC sont mutualisées : les centres de loisirs (ALSH), les restaurants d'entreprise, les voyages des enfants en colonie de vacances, les installations sportives, les installations culturelles dont les bibliothèques et les médiathèques, les loisirs adultes, les subventions aux associations locales, les mini-séjours...

Concernant la restauration et les voyages, ils sont obligatoirement mutualisés.

Tous les CSE où la CGT est majoritaire mutualisent l'ensemble des ASC locales.

## CERTAINES COMMISSIONS DU CSE :

LES MEMBRES DES COMMISSIONS DU CSE SONT DÉSIGNÉ-ES PAR LES ORGANISATIONS SYNDICALES EN FONCTION DE LA REPRÉSENTATIVITÉ DE CHACUNE.

- \* **UNE COMMISSION SANTÉ SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL (CSSCT) :**  
La commission examine les réorganisations modifiant les conditions de santé, de sécurité ou les conditions de travail.  
Les membres ont un rôle d'alerte sur des questions posant problème en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail.  
Ils peuvent déposer des droits alerte en cas de situation dangereuse.
- \* **UNE COMMISSION ÉCONOMIQUE.**
- \* **UNE COMMISSION DE LA FORMATION.**
- \* **UNE COMMISSION D'INFORMATION ET D'AIDE AU LOGEMENT.**
- \* **UNE COMMISSION DE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE.**



## — QUI VOTE ?

Tous-tes les cheminot-es du Groupe public unifié (GPU) âgé-es de 16 ans accomplis travaillant depuis 3 mois dans l'entreprise, y compris ceux en CDD, intérim et apprenti-es.



## — VOTRE VOTE COMPTE AUSSI POUR :

1. La désignation des représentant-es de proximités (RPX).
2. La désignation des membres de l'instance commune (CCGPF).
3. La désignation des membres des Comités des activités sociales et culturelles interentreprises (CASI).
4. La désignation des membres des CSEC Voyageurs et Réseau.

LES DÉSIGNATIONS SONT RÉALISÉES EN FONCTION DE LA REPRÉSENTATIVITÉ DE CHAQUE ORGANISATION SYNDICALE.





## DES DROITS ET DES MOYENS NOUVEAUX À CONQUÉRIR AFIN DE MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS DES SALARIÉES

En termes d'activités sociales et culturelles, la dotation perçue par les CSE correspond à 1,721 % de la masse salariale soumise à cotisation sociale, répartie selon les effectifs de chaque CSE.

**Chaque cheminot·e compte pour un·e, sans distinction de salaire ou de grade.**

À la CGT, nous faisons le choix que les retraité·s bénéficient des activités sociales et culturelles. Que ce soit au niveau du CCGPF ou à celui des CASI. Les différentes réformes et réorganisations, avec leurs lots de désorganisations, de baisse d'effectifs, de sous-traitance

à outrance, couplées au gel des salaires pendant des années, ont un lourd impact sur les moyens des CSE, donc des CASI et du CCGPF.

**La revendication commune aux organisations syndicales est de porter la dotation aux activités sociales et culturelles à 3 % de la masse salariale pour les actifs, au lieu de 1,721 % actuellement, et 1 % des pensions versées aux retraité·es, pour qui aucune dotation n'est versée.**

quotient familial, et tous les enfants qui souhaitent partir ont une place.

En complément, les CASI proposent des séjours d'une semaine et des mini-colos.

À la vue des tarifs pratiqués ailleurs, chacun·e peut constater qu'aucun abondement à quelque chèque que ce soit ne permettra cela, donc ne favorisera autant le départ en vacances. Ce n'est pas du dogmatisme, mais la réalité du terrain.

De plus, le fait de créer nous-mêmes nos activités a permis, pendant la période Covid-19, de les maintenir malgré des contraintes.

# NOS DROITS : CE QUE NOUS VOULONS GARDER, CE QUE NOUS VOULONS GAGNER !

**DEPUIS L'ADOPTION DE LA RÉFORME DE 2018 ET LA MISE EN ŒUVRE DE SES TROIS PILIERS QUE SONT LA TRANSFORMATION EN SA, L'OUVERTURE À LA CONCURRENCE ET LA FIN DU RECRUTEMENT AU STATUT, LES STRATÉGIES PATRONALES CONVERGENT TOUTES VERS UNE LOGIQUE DE DUMPING SOCIAL ET D'AFFAIBLISSEMENT DES DROITS ET GARANTIES DES CHEMINOTS.**



Dans une volonté de « normaliser » et d'en faire une entreprise comme une autre, les attaques contre nos droits se sont multipliées dans la période récente.

La fin du recrutement au Statut, le recrutement exclusif de contractuel·les depuis le 1er janvier 2020 et la signature de l'accord classifications et rémunération par l'Unsa, Sud-Rail et la CFDT ont permis à la direction de l'entreprise SNCF d'abaisser sensiblement le cadre social existant par l'abrogation des différentes annexes du RH 0254 dont relevaient les contractuel·les.

La CGT s'y oppose et revendique un Statut social de haut niveau pour l'ensemble des cheminot·es.

Cela passe notamment par l'extension du régime spécial aux contractuel·les et à l'ensemble

des cheminot·es de la branche, l'instauration d'une grille unique avec des règles de déroulement de carrière clairement établies et soustraites à l'arbitraire patronal. Un contrôle social doit être exercé par les organisations syndicales pour garantir une égalité de traitement. Pour cela, un grand nombre d'accords de branche au rabais doivent être révisés ou réécrits, et il faut réorienter les négociations de branche et d'entreprise vers la construction d'un cadre protecteur et non pas destructeur.

**SI LE CARBURANT DE LA CONCURRENCE EST LE DUMPING SOCIAL, POUR LA CGT LA DÉFENSE ET LA CONQUÊTE DE DROITS NOUVEAUX SONT NOTRE BOUSSOLE.**

Le vote CGT est un puissant levier pour y parvenir. Bien d'autres droits sont menacés par l'ouverture à la concurrence et les transferts vers d'autres entreprises.

C'est pourquoi la CGT combat la concurrence et la privatisation de la SNCF sous toutes ses formes et continuera à œuvrer pour réunifier la roue et le rail en une seule entreprise intégrée : la SNCF, seule garante d'un

service public de qualité dès lors que les moyens nécessaires à sa réalisation lui sont octroyés.

Les nombreuses luttes locales, régionales et nationales impulsées par la CGT doivent permettre de consolider, élargir et gagner de nouveaux droits et des conditions de travail décentes pour toutes et tous les cheminot·es.

Les batailles menées pour la réinternalisation des emplois externalisés, notamment à l'Équipement mais aussi dans les systèmes d'information (SI), ont permis d'infléchir les stratégies d'entreprise.

Il en va de même concernant les CDD, intérimaires, alternants dont l'embauche en CDI a été gagnée par les luttes menées. Défendre nos droits, c'est agir contre le dumping social sous toutes ces formes. C'est mettre en échec les logiques de mise en concurrence des salarié·es dans l'entreprise et dans la branche.

**DU LOCAL AU NATIONAL, C'EST LA FEUILLE DE ROUTE DE LA CGT**

TousCHEMINOTS !  
Élections CSE 2022

Journal de campagne de la Fédération CGT des cheminots  
www.cheminotcgt.fr

Maquette et conception : Comtown Productions / www.comtown.info  
Direction artistique et réalisation : Comd'Ab  
Impression : Rivet Presse Éditions - Limoges  
Crédits photos : DR, Fédération CGT des cheminots. I.S. Agence MDB.

**50 000**

cheminots·es et leur famille partent en vacances avec le CCGPF.

